

BILAN RSE URMET 2025



Table des matières

Présentation de URMET FRANCE	3
Le groupe international URMET	3
Urmét France	3
Solutions proposées.....	3
Valeurs de notre structure.....	4
Nos clients	5
Notre vision de la RSE	6
Périmètre d'application	6
Notre gouvernance RSE.....	6
DÉMARCHE SOCIALE.....	7
DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE	10
DÉMARCHE ETHIQUE	14
DÉMARCHE ACHATS RESPONSABLES.....	16

Présentation de URMET FRANCE

Le groupe international URMET

Urmét France est la filiale du groupe international italien Urmét fondé en 1937 à Turin. Mondialement, Urmét est l'un des acteurs majeurs dans les domaines des équipements de protection et de contrôle d'accès. Ses produits sont fiables et simples d'utilisation.

- 3000 collaborateurs
- 301 millions d'€ de chiffres d'affaires consolidé fin 2023
- Présence internationale dans 100 pays
- Plus de 60 filiales et partenaires
- 100 brevets internationaux.

Urmét France

Le groupe Urmét, spécialiste du confort et de la sécurité pour les bâtiments, est présent en France à travers 2 pôles (1 pôle résidentiel et 1 pôle tertiaire) qui lui permettent de répondre à tous les besoins du marché et d'intégrer sur le territoire ses propres centres de productions, de recherche et de développement, dans les domaines suivants : interphonie, smart home, smart building, contrôle d'accès et anti-intrusion.

La société URMET France créée en 1984, qui fait partie du pôle résidentiel, conçoit et commercialise des solutions d'interphonie, de contrôle d'accès et vidéosurveillance sur tous les marchés de l'habitat : petit et grand collectif social et privé et maisons individuelles.

Les produits Urmét sont en grande partie conçus et fabriqués en France dans l'un de ses quatre sites de production. La société Urmét France, c'est aussi :

- 150 collaborateurs
- 72 millions de chiffre d'affaires en 2024
- Centré agréé de formation depuis 2004
- Certifié ISO 9001 depuis 2021

Solutions proposées

Urmét France propose une large gamme de solutions d'interphonie et de contrôle d'accès, complétées par des systèmes de sécurité et des technologies de gestion intelligente des bâtiments et des logements. Ces produits s'adressent aussi bien aux logements collectifs qu'aux maisons individuelles. Urmét vend ses produits via un réseau de distributeurs/revendeurs de matériel électrique. La vente directe est limitée à certains produits dits « diffus » et réservée aux installateurs.

La société regroupe aujourd'hui plusieurs marques complémentaires :

- Urmét : solutions d'interphonie et de contrôle d'accès
- Yokis : solutions domotiques pour la gestion connectée du logement

- Solinnov : solutions dédiées à l'autonomie des personnes en perte d'autonomie
- ATE : équipements pour l'assistance aux personnes dépendantes (BtoC)
- Elkron : spécialiste des systèmes anti-intrusion

Valeurs de notre structure

SENS DU CLIENT

Urmét a la volonté d'être un véritable partenaire pour ses clients. Installateurs électriciens, distributeurs de matériels électriques, bailleurs sociaux, promoteurs privés, syndicats : chacun doit être en mesure de bénéficier d'un accompagnement de qualité. C'est pourquoi Urmét cherche en permanence à évoluer pour proposer les meilleures approches à chaque profil de clients. Privilégiant l'humain et le relationnel, Urmét France a ainsi fait le choix de déployer des équipes sur le territoire national et dans les DROM/COM pour permettre à ses clients d'échanger avec des interlocuteurs connaissant le contexte local.

Dans la même logique, un centre d'appels technique national est également à la disposition de nos clients, avec des techniciens salariés du groupe, pour répondre à leurs questions techniques.

INNOVATION

Les équipes Urmét France réfléchissent en permanence à ce que les avancées techniques peuvent apporter à nos clients. Fruit d'interactions entre les équipes commerciales, marketing et celles des bureaux d'étude, les innovations de l'entreprise doivent toujours adresser des problèmes concrets rencontrés sur le terrain. Pilotage d'installation de contrôle d'accès et d'interphonie à distance, programmation simplifiée d'installations domotiques, solution évoluée de maintien à domicile... Dans tous les domaines liés à la sécurité résidentielle, Urmét France a toujours su proposer des solutions différenciantes, sources de facilité et de valeur ajoutée pour ses clients.

Au sein du groupe Urmét, nous sommes convaincus que nos collaborateurs sont incontournables pour innover, et favorisons les moments d'échange avec les équipes terrain pour permettre des améliorations aussi bien en matière de produits, que de services ou de process internes.

ENGAGEMENT ET TRANSPARENCE

Urmét France considère que ses propos (institutionnels ou tenus par ses collaborateurs) sont vécus comme autant d'engagements par ceux qui les reçoivent. L'entreprise attache donc beaucoup d'importance à la transparence et à l'engagement de la parole donnée. Cette valeur cardinale se traduit à différents niveaux de l'entreprise dans la volonté de rendre aux clients les services pour lesquels ils se sont tournés vers elle.

Elle est également présente en interne avec le souci que chacun reste accessible dans l'entreprise, quel que soit sa fonction. Elle s'exprime également dans la volonté d'apporter une réponse claire aux différentes sollicitations aussi bien lorsqu'elles apparaissent entre collaborateurs que lorsqu'elles concernent des échanges managériaux ou vis-à-vis des représentants du personnel.

Nos clients

Les clients d'Urmet France sont très variés, car l'entreprise propose des solutions adaptées à plusieurs besoins et plusieurs types de bâtiments. Les principaux profils de clients sont :

Les promoteurs immobiliers :

- Ils intègrent les solutions Urmet dans les programmes neufs (résidences, immeubles, lotissements).
- Urmet leur propose des équipements modernes, conformes aux normes actuelles et valorisant le bien immobilier.

Les bailleurs sociaux :

- Urmet équipe de nombreux logements sociaux avec des solutions robustes et simples d'utilisation.
- L'accent est mis sur la sécurité, la durabilité des équipements, et la facilité de maintenance.

Installateurs électriciens

- Ce sont les professionnels qui posent et configurent les systèmes Urmet sur les chantiers.
- Urmet leur fournit des outils de programmation, une assistance technique et des formations.

Syndics et gestionnaires de copropriétés

- Urmet propose une pré programmation du matériel avant la pose, et met à disposition des gestionnaires, une interface de gestion leur permettant de gérer de manière autonome les accès aux bâtiments, améliorant ainsi la sécurité dans les immeubles.
- Urmet propose des solutions de rénovation compatibles avec les anciennes installations.

Architectes et bureaux d'études

- Ils intègrent les systèmes Urmet dans la conception des bâtiments (habitat collectif, tertiaire, résidentiel haut de gamme).

Particuliers (via les installateurs)

- Pour des maisons individuelles ou des petits immeubles, les particuliers choisissent les produits Urmet pour leur fiabilité, leur design et leurs fonctionnalités connectées (visiophonie, commande à distance, etc.).

Notre vision de la RSE

La RSE est au cœur de notre stratégie : elle guide notre réduction d'impact environnemental, promeut des pratiques éthiques et garantit un cadre de travail respectueux.

Périmètre d'application

Ce rapport présente nos engagements en matière de responsabilité sociétale, les actions que nous avons mises en œuvre et nos indicateurs de suivi.

La démarche RSE de URMET s'applique à notre entreprise, à nos activités et à celles de nos sous-traitants.

Notre gouvernance RSE

Composition et organisation

La coordination RSE est assurée par PHILIPPE DAUMERIE en sa qualité de Responsable Management Qualité et Développement durable.

L'organisation RSE repose sur une dynamique collective mobilisant des expertises internes selon les thématiques abordées.

Cette organisation flexible permet d'adapter les groupes de travail aux thématiques et priorités identifiées, en valorisant les compétences ciblées de chacun.

Révision et validation des décisions

Afin de nous assurer de la mise en œuvre de nos engagements et de l'atteinte de nos objectifs, une révision de notre politique RSE est prévue tous les ans.

Une révision peut être réalisée plus fréquemment si des changements importants le nécessitent.

Les décisions liées aux actions RSE sont principalement discutées lors des comités RSE mensuels et au cours de la revue de direction annuelle, en présence de tous les responsables de service.

Des participants complémentaires peuvent être sollicités selon les sujets abordés. Ces réunions permettent de présenter les actions en cours, de suivre leur avancement et de valider les décisions avec la Direction.

DÉMARCHE SOCIALE

ENGAGEMENTS

Nous plaçons l'humain au cœur de notre démarche.

Nous nous engageons à garantir des conditions de travail justes, sûres et inclusives, favorisant l'épanouissement professionnel, le dialogue social et le respect des droits fondamentaux pour l'ensemble de nos collaborateurs.

Santé & sécurité des employés

Nous plaçons la santé et la sécurité de nos collaborateurs au cœur de nos priorités. Nous nous engageons à offrir un environnement de travail sain et sécurisé, conforme à la réglementation en vigueur, en anticipant les risques professionnels et en promouvant une culture de prévention partagée à tous les niveaux de l'entreprise.

Conditions de travail

Nous nous engageons à garantir des conditions de travail dignes, équitables et respectueuses des droits fondamentaux. Notre politique vise à assurer un équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, à prévenir toute forme de harcèlement ou de violence au travail, et à promouvoir le bien-être au quotidien.

Dialogue social

Nous considérons le dialogue social comme un levier essentiel de progrès collectif. Nous favorisons des échanges transparents et réguliers avec les représentants du personnel, dans un climat de confiance, afin de construire ensemble des solutions durables en matière d'organisation du travail et d'amélioration continue.

Gestion des carrières & formation

L'accompagnement des parcours professionnels de nos collaborateurs est un axe stratégique de notre politique RH. Nous nous engageons à offrir à chacun des opportunités de développement, via des formations régulières, une mobilité interne encouragée et un suivi personnalisé des compétences tout au long de la carrière.

Travail des enfants, travail forcé & trafic d'êtres humains

Nous condamnons fermement toute forme de travail des enfants, de travail forcé ou de traite des êtres humains. Nous nous engageons à respecter les droits fondamentaux du travail dans l'ensemble de notre chaîne de valeur et à exercer une vigilance accrue dans le choix et le contrôle de nos partenaires et fournisseurs.

Diversité, égalité et inclusion

Nous nous engageons en faveur d'une culture d'entreprise inclusive, respectueuse des différences, et représentative de la diversité de la société. Nous favorisons l'égalité des chances, l'accès équitable à l'emploi et la lutte contre toutes les formes de discrimination, tant à l'embauche qu'au cours de la vie professionnelle.

ACTIONS MENÉES

Santé-sécurité :

- Tous les collaborateurs bénéficient d'une formation régulière sur les risques professionnels, ainsi que les bonnes pratiques à adopter pour garantir un environnement de travail sûr. Cette démarche vise à prévenir les accidents et à renforcer la culture sécurité au sein de l'entreprise.
- Dans une logique de respect de l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, nous avons instauré une charte d'information sur le droit à la déconnexion. Elle rappelle les règles et bonnes pratiques pour limiter les sollicitations en dehors des horaires de travail, contribuant ainsi au bien-être des salariés.
- Des actions de sensibilisation ont été menées auprès des équipes FDI/SCS afin de prévenir toute forme de harcèlement, qu'il soit moral, physique ou sexuel. Ces sessions visent à créer un cadre de travail respectueux, bienveillant et inclusif.
- Les managers sont formés spécifiquement à la prévention du harcèlement au travail et à la gestion des situations sensibles. Des référents harcèlement sont désignés et formés pour accueillir la parole, orienter et accompagner les collaborateurs en toute confidentialité.

Carrières :

- Dans une logique de développement des compétences et de montée en responsabilité, URMET a mis en place une formation spécifique destinée aux chefs de produit. Elle vise à renforcer leur expertise technique, leur capacité d'analyse du marché et leur maîtrise des cycles de vie des produits, afin d'accompagner l'innovation et la compétitivité de l'offre.
- URMET déploie chaque année un plan de formation structuré et évolutif, en cohérence avec les besoins des équipes et les orientations stratégiques de l'entreprise. Ce dispositif permet d'accompagner l'évolution des métiers, de favoriser l'employabilité interne et de soutenir l'engagement des collaborateurs dans la durée.
- Consciente de l'émergence des technologies d'intelligence artificielle dans ses métiers, URMET a lancé un programme de sensibilisation et de formation à l'IA. Celui-ci permet aux collaborateurs de mieux comprendre les enjeux, les usages et les limites de l'IA, dans le but d'en tirer parti de manière éthique et responsable dans leurs projets.
- Les entretiens annuels sont systématiquement organisés afin d'évaluer les compétences, d'identifier les besoins en formation, et de construire des parcours professionnels individualisés. Ce temps d'échange privilégié renforce le dialogue entre salariés et managers, et alimente les actions RH en faveur du développement des carrières.

Diversité :

- L'entreprise s'engage en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes à travers un plan d'actions dédié. Ce plan vise à garantir une équité de traitement

dans les processus de recrutement, d'évolution et de rémunération, tout en sensibilisant les équipes aux enjeux d'inclusion.

- Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap, et nous mettons en œuvre une politique d'insertion professionnelle concrète. Une personne en fauteuil roulant, initialement en ESAT, a été recrutée au sein de notre équipe de production. Par ailleurs, nous poursuivons notre collaboration avec des travailleurs issus d'ESAT pour renforcer notre démarche inclusive.

OBJECTIFS 2025

- Réaliser des évaluations des risques professionnels sur 100% des sites d'ici fin 2025.
- Organiser au moins 2 réunions de dialogue social par an avec les représentants du personnel dans chaque entité concernée.
- Atteindre un nombre d'accidents du travail inférieur à 5 par an.
- Effectuer au moins 1 audit social par an chez nos fournisseurs stratégiques.
- Réaliser 100% du plan de formation établi en début d'année.

DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE

ENGAGEMENTS

Créons un avenir durable !

URMET France est engagée à mettre en œuvre une fabrication responsable et durable qui comprend des programmes et des objectifs axés sur la conservation des ressources naturelles, la réduction de la consommation et l'atténuation de l'impact environnemental.

Pour renforcer son approche de l'environnement et répondre aux attentes de partenaires, URMET France déploie sa démarche environnement, selon cinq axes :

- Réduire la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre
- Réduire la production de déchets et trouver des solutions de valorisation
- Maitriser la consommation d'eau
- Fournir des produits avec une approche d'éco-conception
- Intégrer la protection des consommateurs dans le développement de nos produits

Consommation d'énergie et émissions de GES

URMET s'engage à réduire notre empreinte environnementale en optimisant ses consommations et en adaptant ses processus afin de limiter nos émissions de gaz à effet de serre. Nous voulons contribuer activement à la lutte contre le changement climatique et à la préservation de l'environnement.

Gestion des déchets

Nous nous engageons à réduire notre production de déchets sur l'ensemble de notre chaîne de valeur, notamment lors des phases d'assemblage, d'emballage et de logistique. Une attention particulière est portée au tri, au recyclage et à la valorisation des déchets industriels, des composants électroniques usagés et des emballages. En collaboration avec nos partenaires, nous veillons à assurer une traçabilité des déchets et à promouvoir des solutions circulaires au sein de notre écosystème industriel.

Consommation d'eau

Bien que nos processus industriels soient peu consommateurs d'eau, nous veillons à réduire au strict nécessaire son usage lors des phases de production et de test de nos équipements électroniques. Nous mettons également en œuvre des pratiques préventives contre tout risque de pollution des eaux, en particulier lors de la gestion des déchets ou de substances chimiques associées à la fabrication de composants.

Utilisation et fin de vie des produits

Nos produits sont conçus dans une logique d'écoconception : nous privilégions des matériaux recyclables, optimisons la consommation d'énergie des équipements et facilitons leur démontage et leur traitement en fin de vie. URMET contribue activement aux filières de collecte et de valorisation des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), conformément aux réglementations en vigueur.

Santé et sécurité des consommateurs

La protection des usagers est au cœur de notre démarche qualité. Nous garantissons la conformité de nos équipements aux normes de sécurité électrique, de compatibilité électromagnétique, ainsi qu'aux exigences en matière de substances dangereuses.

ACTIONS MENÉES

Consommation énergie et GES :

- Des bureaux ont fait l'objet d'une rénovation visant à améliorer leur performance énergétique. Cette modernisation contribue à une meilleure isolation thermique et à une réduction durable des consommations d'énergie.
- L'entreprise a remplacé son ancien système de chauffage électrique par un nouveau dispositif plus efficient. Le chauffage est désormais centralisé, avec une gestion individuelle de la climatisation dans chaque bureau, permettant d'ajuster les besoins en fonction des usages réels. Les températures sont également bloquées pour éviter les excès énergivores.
- Des détecteurs de présence ont été installés dans les locaux afin de limiter le gaspillage énergétique lié à l'éclairage inutile. Cette automatisation favorise une consommation électrique plus responsable.
- Un bilan carbone a été effectué pour l'ensemble des sociétés du groupe, marquant une première étape vers la définition d'un plan de transition climatique structuré. Ce travail permettra de prioriser les leviers de décarbonation à moyen terme.
- Une newsletter interne incluant les écogestes liés à l'énergie a été mise en place par FDI, afin de diffuser les bonnes pratiques et renforcer la culture environnementale au sein des équipes.
- L'installation de 19 bornes de recharge pour véhicules électriques sur les sites soutient la transition vers une mobilité plus propre pour les collaborateurs et les visiteurs.

Matières premières, déchets :

- URMET est membre fondateur de la filière DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques) et agit comme centre de collecte pour ses clients, facilitant ainsi le retour des produits usagés vers l'organisme Ecosystem, en charge de leur traitement responsable.
- L'entreprise s'engage également dans le tri et le recyclage des déchets de bureau, en confiant le traitement des papiers et cartons au prestataire PAPREC. Les cartouches d'encre et piles usagées sont récupérées et éliminées par Les Ateliers du Bocage, dans une logique d'économie sociale et solidaire.

- Dans une logique d'économie circulaire, URMET remplace les produits défectueux retournés par ses clients par des produits fonctionnels. Parallèlement, les produits défectueux sont envoyés chez FDI, où ils sont réparés puis remis sur le marché, réduisant ainsi les déchets électroniques.
- URMET et FDI adoptent une politique d'achats responsable, en veillant à exclure les matières premières interdites ou dangereuses (comme le plomb ou l'étain) de leurs produits. Cette exigence est formalisée dans une procédure interne documentée chez FDI.

Fin de vie produits :

- URMET prend en charge la fin de vie de ses équipements électriques et électroniques (DEEE) en respectant les obligations réglementaires. Nous déclarons et finançons le traitement de ces déchets proportionnellement au tonnage mis sur le marché, garantissant ainsi leur prise en charge dans des filières agréées.
- Afin de simplifier la démarche pour nos clients, nous collaborons avec l'éco-organisme Ecosystem. Nous leur proposons un accès direct aux centres de collecte Ecosystem, leur permettant ainsi de déposer facilement les produits URMET en fin de vie, dans une logique de recyclage responsable et traçable.

Eau :

- Dans une démarche d'efficacité hydrique, URMET a équipé ses installations de mousseurs à eau sur les robinets des sanitaires et espaces de production. Cette solution simple permet de réduire significativement le débit d'eau utilisé tout en maintenant le confort d'usage, contribuant ainsi à la préservation de la ressource.
- Afin de limiter l'impact de ses rejets sur les milieux naturels, URMET a mis en place, pour sa filiale FDI, un suivi rigoureux de la qualité de ses eaux usées. En 2022, une campagne d'analyses a été menée pour mesurer les indicateurs de pollution organique (DCO et DBO), garantissant la conformité avec la réglementation et l'amélioration continue de nos pratiques environnementales.

Matières dangereuses :

- Afin de préserver la santé des consommateurs et réduire l'exposition aux substances nocives, nous avons engagé une démarche de substitution des produits classés CMR (cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction) vers des alternatives considérées comme moins dangereuses. Cette action a été amorcée au sein de notre filiale FDI.
- Nous réduisons l'empreinte matière de nos produits en intégrant des plastiques recyclés dans la fabrication des télécommandes de notre filiale SCS. Aussi, notre marque Castel utilise des emballages réemployés ou recyclés, contribuant ainsi à la diminution des déchets d'emballage.

- Un étiquetage spécifique est apposé sur les produits présentant un risque chimique, et nos équipes sont régulièrement formées à leur manipulation. Une procédure générale a été mise en place pour prévenir les déversements accidentels, incluant le traitement adapté des emballages souillés.
- FDI procède au tri rigoureux des cartes électroniques (PCB) non fonctionnelles afin de récupérer les métaux présents. Nous collaborons également avec des ateliers spécialisés pour remettre en service les ordinateurs défectueux, prolongeant ainsi leur durée de vie et réduisant les déchets électroniques.

Utilisation du produit :

- Dans le cadre du développement d'un nouveau produit de notre filiale FDI, nous avons fait appel à un prestataire externe afin de réaliser une analyse du cycle de vie (ACV). Cette démarche nous a permis d'identifier les principaux impacts environnementaux du produit et d'orienter nos choix vers des matériaux plus durables et moins énergivores. Cette initiative s'inscrit dans notre volonté d'éco-concevoir nos solutions dès la phase de conception, pour réduire leur empreinte carbone tout au long de leur cycle de vie.

OBJECTIFS 2025

- **Consommation d'énergie** : réduire de 3% notre consommation électrique.
- **Déchets** : réduire de 2% nos quantités de déchets.
- **Eco-conception** : réaliser le développement de 3 produits éco-conçus.
- **Impact transport clients** : réduire les émissions transport de 2%.

Nous nous engageons à mobiliser l'ensemble de nos collaborateurs autour de ces objectifs et à assurer une amélioration continue de nos performances qualité et environnementales.

DÉMARCHE ETHIQUE

ENGAGEMENTS

URMET France s'engage à se conformer aux réglementations en vigueur applicables dans ses activités.

Toutes les transactions commerciales menées au nom d'URMET France doivent être effectuées en respectant des principes d'éthique. Chacun doit agir avec équité, transparence et impartialité, respecter la confidentialité de toute information échangée, n'offrir, ni accepter aucune contrepartie de valeur en vue d'obtenir ou d'accorder un avantage, se prémunir des conflits d'intérêts, respecter la libre concurrence, respecter les droits de propriété intellectuelle, respecter le droit à la vie privée et la réglementation européenne sur la protection des données (RGPD).

Corruption

Nous nous engageons à mener nos activités avec intégrité, en refusant toute forme de corruption, qu'elle soit active ou passive. Aucun avantage indu, cadeau ou faveur ne doit être proposé, offert ou accepté dans le but d'influencer une décision professionnelle. Cet engagement s'applique à l'ensemble de nos collaborateurs, partenaires et fournisseurs, dans tous les pays où nous opérons.

Conflits d'intérêts

Nos décisions doivent être guidées par les seuls intérêts de l'entreprise. Tout collaborateur doit veiller à éviter toute situation dans laquelle ses intérêts personnels pourraient interférer avec ses responsabilités professionnelles. En cas de doute, les situations à risque doivent être déclarées de manière transparente à la hiérarchie afin de préserver la confiance et l'éthique au sein de l'organisation.

Fraude

Nous adoptons une tolérance zéro face à toute forme de fraude, qu'il s'agisse de falsification de documents, de détournement de fonds ou d'informations mensongères. Des procédures internes sont en place pour prévenir, détecter et sanctionner toute tentative de fraude, en garantissant la protection des lanceurs d'alerte et la confidentialité des signalements.

Blanchiment d'argent

Nous mettons en œuvre des procédures pour détecter et prévenir toute tentative de blanchiment d'argent au sein de nos opérations. Nous refusons de nous associer à des partenaires dont les fonds ou les activités présentent un doute quant à leur origine, et nous nous conformons aux réglementations nationales et internationales en matière de vigilance financière.

Sécurité de l'information

La protection de nos données et de celles de nos parties prenantes est une priorité. Nous veillons à assurer la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité de l'information par des mesures techniques, organisationnelles et humaines adaptées. Tous nos collaborateurs sont régulièrement sensibilisés aux risques numériques, notamment au phishing, et à l'importance du respect du RGPD.

ACTIONS MENÉES

Sécurité de l'info et protection des données :

- URMET mène des campagnes régulières de sensibilisation auprès de ses collaborateurs pour renforcer la vigilance face aux menaces cyber, notamment via des messages d'information internes sur les risques de phishing. En complément, des supports pédagogiques sont partagés, en particulier ceux conçus en partenariat avec FDI, afin d'encourager les bons réflexes au quotidien.
- Une évaluation régulière des risques liés à la sécurité de l'information est réalisée pour identifier les vulnérabilités potentielles dans nos systèmes.
- URMET met à disposition de ses clients un logiciel sécurisé de gestion des données, leur offrant une autonomie de gestion tout en garantissant un haut niveau de protection. En tant qu'intervenant potentiel sur les systèmes installés chez ses clients, URMET respecte strictement les obligations du RGPD, notamment en ce qui concerne la confidentialité, la traçabilité et l'intervention sur les données hébergées.
Une démarche préventive est complétée par un rapport d'audit de vulnérabilités (OUTSCAN), permettant de suivre l'évolution des menaces et de prendre les mesures correctives nécessaires sur ce logiciel.

OBJECTIFS 2025

- Diffuser la charte éthique et s'assurer que 100% de nos collaborateurs l'ont lu.
- Sensibiliser 5% de nos collaborateurs chaque année à la sécurité informatique.

DÉMARCHE ACHATS RESPONSABLES

ENGAGEMENTS

Urmet s'engage à intégrer des critères sociaux, environnementaux et éthiques dans l'ensemble de ses processus d'achats. Notre objectif est de limiter notre impact sur le climat et de garantir un environnement de travail favorable à la sécurité des salariés et à leur épanouissement professionnel. Ces engagements s'appliquent directement à nos entités juridiques et concernent également l'ensemble de notre chaîne d'approvisionnement.

Nous veillons aux pratiques environnementales des fournisseurs et nous nous engageons à :

- Sélectionner et évaluer nos fournisseurs selon des critères RSE, notamment la gestion des déchets, la consommation énergétique, les émissions de gaz à effet de serre et l'utilisation des ressources naturelles.
- Favoriser les fournisseurs qui disposent de certifications environnementales reconnues (ISO 14001, EMAS, etc.) ou qui mettent en œuvre des démarches concrètes de réduction de leur impact environnemental.
- Favoriser les fournisseurs locaux, situés dans un rayon de 350km par rapport à nos locaux.
- Promouvoir l'innovation responsable, en collaborant avec les fournisseurs développant des solutions à faible impact environnemental.

Nous tenons également à garantir le respect des droits humains et des conditions de travail chez nos fournisseurs et nos sous-traitants. Nous nous engageons à :

- Travailler exclusivement avec des fournisseurs qui respectent les droits fondamentaux de la personne, tels que définis par les conventions de l'OIT (Organisation Internationale du Travail) et la Déclaration universelle des droits de l'homme.
- Veiller à la sécurité et à la santé des travailleurs sur l'ensemble de la chaîne de valeur.
- Évaluer régulièrement les pratiques sociales de nos fournisseurs et mettre en place des plans d'amélioration ou de remédiation en cas de non-conformité.

ACTIONS MENÉES

Chaîne d'approvisionnement :

- Un code de conduite RSE fournisseurs a été diffusé et signé par 100 des 400 fournisseurs principaux de nos usines, matérialisant notre exigence de respect des droits humains, de l'éthique des affaires et de l'environnement.
- Notre filiale SCS intègre des clauses sociales et environnementales dans les contrats fournisseurs, renforçant la prise en compte des impacts dans toute la chaîne d'approvisionnement.
- Une analyse SWOT nous permet de cartographier les risques et opportunités liés à nos achats selon les critères RSE.

- Une refonte de l'évaluation des fournisseurs est en cours chez FDI, avec une approche par la loi de Pareto pour prioriser les fournisseurs selon les portefeuilles et les catégories d'achat.
- Deux acheteuses de nos usines sont spécifiquement formées aux achats responsables, l'une pour les composants électroniques (PCB), l'autre pour les produits finis et services (tôlerie, joints, emballages...).
Toutes deux ont participé à la Fresque du Climat, renforçant leur compréhension des enjeux climatiques appliqués aux achats.
- Deux audits RSE fournisseurs sont réalisés chaque année, par les acheteuses de nos usines, afin d'évaluer sur le terrain le respect des engagements sociaux et environnementaux.
- Nous réalisons des évaluations de suivi des fournisseurs de production, sur leurs actions RSE. Ces évaluations de suivi sont réalisées sous forme de visite annuelle afin d'assurer une communication transparente sur leurs pratiques RSE et les accompagner dans leurs démarches d'amélioration continue.
- Dans une logique d'achats responsables et de réduction de notre empreinte carbone, nous avons choisi de collaborer avec des partenaires engagés. Depuis juin 2024, l'ensemble de nos expéditions clients est assuré par STACI, un acteur logistique qui met en œuvre des actions concrètes pour réduire les émissions liées au transport, notamment via l'optimisation des tournées, le recours à des véhicules moins polluants et le suivi précis de son empreinte environnementale.

Diversité fournisseurs :

- Nous soutenons activement l'inclusion en ayant recours à la sous-traitance via 3 à 4 ESAT, et en intégrant directement certaines personnes en situation de handicap dans nos usines.
- Une charte "minerais de conflits" a été instaurée pour formaliser notre engagement à ne pas financer de conflits armés par nos achats. Toutefois, en raison de la complexité des chaînes d'approvisionnement, un suivi effectif de l'extraction à la source reste difficile à mettre en œuvre.

OBJECTIFS

Nos objectifs d'achats responsables, sont directement intégrés dans l'évaluation de performance de nos deux acheteuses de production.

- En 2024, les achats réalisés auprès de fournisseurs locaux (localisés dans un rayon de 300km par rapport à nos usines) représentaient 55% du montant total de nos achats. En 2025, notre objectif est d'augmenter de 2% la part de fournisseurs locaux dans le montant global de nos achats.

- En ce qui concerne les achats de composants électroniques et PCB, notre acheteuse a pour objectif de développer 1% du montant des achats en Europe.
- Pour la sous-traitance, nous favorisons les Établissements et Services d'Accompagnement par le Travail (ESAT). Notre objectif est de maintenir un montant minimum d'achats de 90.000€ auprès de ces établissements.
- Faire signer notre Code de Conduite Fournisseurs à 30% de nos principaux fournisseurs.

urmet

